



## Groupement des Parlementaires du Hainaut

Saison 2024-2025

PV n°04: réunion du 18 novembre 2024 à 19h00 à Beloeil

**Présents:** A. Dupont, AM Sferrazza, P. Lecomte, Ph. Stuez, JM Tagliaferro, J. Lecrivain, T. Vilali, A. Hervelle, M. Fohal

**Excusés:** J-M Raquez, R. Appels

**Invités présents:** B. Scherpereel, F. Appels C. Notelaers, Ph. Bolssens

**Invités excusés:** J. Nivarlet, P. Thomas

1. Approbation du PV n°3 du 7 octobre 2024: ce PV est approuvé à l'unanimité.

2. Préparation de l'AG du 23 novembre 24:

-budget 2025: après examen par la commission financière et après modifications, le budget est présenté à l'équilibre. La commission financière remettra un avis favorable, qui sera suivi par notre délégation.

-TTA: les membres prennent note de la problématique de la suppression du «forfait agglomération» pour les frais de déplacement et entendront les explications qui seront données en assemblée générale.

-frais de déplacement des membres des organes fédéraux et alignement sur les frais de déplacement des arbitres au 01/01/25: Michel déplore que cette problématique qui se représente à chaque changement de montant n'ait pas fait l'objet d'une modification statutaire qui établirait de façon pérenne la concordance des modifications pour les arbitres et les membres des organes fédéraux. Jean-Marc demande un texte qu'il défendra en commission législative.

-Modifications du ROI:

-arbitres de club: les membres du groupement estiment que les dispositions proposées sont trop contraignantes en ce qui concerne le nombre de matchs à arbitrer et les sanctions envisagées en cas de manquement. Les dispositions prévues sont impossibles à contrôler. Nous restons dans l'attente d'explications complémentaires qui seraient données en assemblée générale, dans laquelle une intervention sera faite par notre groupement.

-mode de calcul des distances de déplacement pour les arbitres venant d'une autre province: accord sur le principe mais il conviendrait d'y inclure les arbitres domiciliés à l'étranger.

- deux questions ont été introduites par notre groupement auprès du secrétariat général en points divers de l'assemblée générale du 23/11/24, l'une porte sur la labellisation des clubs et l'autre sur la situation des dossiers en attente au Conseil judiciaire régional.

3. Dossier de labellisation des clubs (état de la situation): Fabrice donne quelques informations quant aux décisions actuelles prises par le conseil d'administration en la matière. Les membres du groupement restent en attente des détails de ce dossier et espèrent qu'une information plus complète leur sera fournie en assemblée générale.

4. Transmission des PV du CJ du Hainaut. Michel reçoit en tant que secrétaire du groupement les PV des séances du conseil judiciaire régional. Il demande s'il est nécessaire de les transmettre aux membres du groupement alors que ces PV sont publiés le vendredi suivant dans le domaine protégé de l'AWBB auquel les parlementaires ont accès. Il est convenu que les membres qui désirent consulter ces PV et qui ne disposeraient pas de l'accès à ce domaine le demanderont au secrétariat général.

5. Rapport des membres dans les départements et commissions:

André informe de la réunion du département Détection et formation, des projets de modifications des modalités de financement des sélections provinciales et des Journées Régionales des Jeunes qui auront lieu le 19/1/25 dans le Brabant Wallon et le 30/3/25 à Jumet.

Jean-Marc informe des travaux de la commission législative en ce qui concerne la détermination de l'âge des joueurs dans différents articles du ROI et les projets de modification du PM 12 (indemnités de formation)

6. Courriers: Nous avons reçu la lettre du 27/10/24 du Conseil d'Administration informant de la nomination de Pierre Thomas comme directeur général à partir du 01/01/25. Nous avons transmis à Pierre nos félicitations et nos vœux de bonne réussite dans sa nouvelle mission.

Nous avons reçu la lettre du 30/10/24 du Conseil d'administration proposant une modification dans la transmission des questions et réponses entre les parlementaires et le CDA. Cette proposition ne présente pas de difficultés pour nous et sera donc mise en oeuvre.

7. Divers:- Thierry s'inquiète de la mise en service au 01/01/25 de la feuille électronique en U8, qui n'est pas du tout adaptée au système de tournois en U8 au Hainaut et demande s'il est possible de postposer la date de la mise en oeuvre obligatoire. Cette question sera soumise au Conseil d'administration.

-Anne-Marie demande quelles sont les possibilités lorsqu'un joueur n'a plus d'équipe de sa catégorie dans son club.

- Jacques demande où en est la question des équipes à prendre en compte pour le PA32, Jean-Marc lui

répond qu'il fera aborder cette questions en législative.

Fin de la réunion à 21h15

Prochaine réunion le lundi 2 décembre 24.

P. Lecomte, Président

M Fohal, Secrétaire